

C.A.P.
VENTE RELATION CLIENTÈLE - OPTIONS A & B

EPREUVE : EP3 - Initiation juridique et économique

Le présent document comporte 2 pages numérotées 1/2 à 2/2

CORRIGÉ - BARÈME

page 1/2

PREMIERE PARTIE

Total : 10 points

NOM DE L'ENTREPRISE	SECTEUR	JUSTIFICATION
Les vergers de la Drôme	Secteur primaire 1 point	Entreprise agricole 1 point
Monts Jura Tourisme	Secteur tertiaire 1 point	Agence de voyage, donc secteur des services 1 point
GMF Assurances	Secteur tertiaire 1 point	Compagnie d'assurances donc secteur des services 1 point
SONY	Secteur secondaire 1 point	Entreprise industrielle (construction de matériel hifi, électronique, informatique ...) 1 point
RENAULT	Secteur secondaire 1 point	Entreprise industrielle (construction d'automobiles...) 1 point

SECONDE PARTIE

Total : 10 points

	LES FAITS	LES PARTIES EN PRESENCE	LE TRIBUNAL COMPETENT	LA JUSTIFICATION
Cas n° 1	Madame MIRRA travaille actuellement dans un salon de coiffure. Son patron l'oblige à travailler huit heures consécutives sans prendre de pause. De plus, il l'accuse, sans preuve, d'avoir volé dans la caisse et veut donc la licencier sans préavis ni indemnités.	Mme MIRRA et son patron 0,5 point	Conseil des Prud'hommes 1 point	Litige lié au contrat de travail (entre salarié et employeur) 1 point
Cas n° 2	Monsieur CROISSANT est boulanger. Il a différents fournisseurs qui lui livrent les matières premières dont il a besoin pour son activité : farine, levure, sucre, chocolat... Mais il découvre ce matin que son fournisseur de beurre lui a vendu des produits périmés dont il a déjà payé la facture. Son fournisseur refuse de la rembourser.	Monsieur CROISSANT et un fournisseur 0,5 point	Tribunal de commerce 1 point	Litige entre deux personnes qui ont le statut de commerçant 1 point
Cas n° 3	Monsieur BOUGON reçoit la visite d'un contrôleur des impôts qui veut vérifier sa déclaration de revenus. Le contrôleur trouve des erreurs et décide d'appliquer un redressement fiscal de 5 000 F à Monsieur BOUGON. Ce dernier conteste cette décision.	Monsieur BOUGON et l'administration 0,5 point	Tribunal administratif 1 point	Litige entre un particulier / usager et l'administration / les pouvoirs publics 1 point
Cas n° 4	Monsieur ROMUALD est dans son jardin lorsqu'il aperçoit un ballon traverser sa cour et casser une vitre de sa maison : c'est le fils du voisin qui l'a envoyé accidentellement. La réparation va coûter 3 000 F mais son voisin refuse de payer.	Monsieur ROMUALD et son voisin 0,5 point	Tribunal d'instance 1 point	Litige entre deux particuliers d'un montant inférieur à 30000 F 1 point